



Grenoble le 3 avril 2019

Objet : CAPA liste d'aptitude au corps des agrégés, année 2019

Cher-e collègue,

La CAPA de l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude au titre de l'année 2019 en éducation physique et sportive s'est réunie le 20 mars 2019 pour examiner l'ensemble des candidatures de l'académie de Grenoble et faire des propositions au titre de celle-ci pour la CAPN qui aura lieu en mai 2019.

Il faut rappeler que chaque candidat(e) doit respecter la procédure imposée par la circulaire : fournir sur l-prof d'une part le CV, d'autre part une lettre de motivation. Tout dossier incomplet est considéré comme « irrecevable » et invalidé.

Cette année 2019, il y aura seulement **22 promotions au niveau national**. Le nombre de possibilités finales de promotion (21 pour 2018) est extrêmement faible au regard de la légitime reconnaissance des qualifications et des aspirations à l'amélioration des carrières. Pour l'EPS sur toute la France, ce sont plus de 1300 collègues qui seront candidats pour 22 places au final.

Le SNEP FSU aux côtés des autres syndicats de la FSU (SNES, SNESup) est intervenu pour :

- dénoncer la **suppression du paritarisme des CAPA** prévue dans la réforme. Les personnels enseignants ne seraient plus représentés par leurs élus dans les commissions qui gèrent les actes de la gestion de leurs carrières.
- insister sur la **nécessité d'un barème** pour exercer la comparabilité des dossiers en cohérence et donner de la clarté aux choix rectoraux/académiques et ministériels/nationaux.
- dénoncer l'**étroitesse** des perspectives de promotion : l'accès au grade d'agrégé par liste d'aptitude reste très étroit (1/7) du fait de baisse des recrutements
- réclamer que dans l'immédiat cette liste d'aptitude soit portée de **1/7 à 1/5** des titularisations et que cela soit conjugué avec une **augmentation des postes au concours de l'agrégation**. Le nombre de promotions *dépend directement du nombre de titularisations par discipline (1 pour 7) après recrutement par concours.*

Les candidats à Grenoble en 2019 :

Dans cette académie, 59 collègues professeurs d'EPS (55 en 2018, 60 en 2017) ont fait acte de candidature, 18 femmes et 41 hommes (2018 : 17 femmes et 38 hommes) soit une sous-représentation des candidates femmes à Grenoble (30%) alors qu'elles représentent 53 % des candidatures au niveau national.

Pour le SNEP FSU, l'absence de barème et le « flou » induit des critères de choix qui contribuent à décourager bien des collègues. Peu de collègues, pourtant promouvables, déposent au final leur candidature, beaucoup ne recandidatent pas l'année suivante.

Nous appelons les collègues femmes de Grenoble promouvables à candidater car le rectorat tient compte de la proportion F/H des candidat-e-s pour leurs propositions à la CAPN dans chaque discipline.

Les avis des Chefs d'Établissement (CE) et des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IPR) en EPS

- 41 collègues bénéficient d'un avis TF (Très Favorable) de leur CE soit 71% des candidats

alors qu'ils sont seulement 8 à bénéficier d'un avis TF des IPR soit 14%. (4 avis TF IPR en 2018 seulement)

Le SNEP-FSU a noté une légère augmentation des avis TF des IPR en 2019 (14% au lieu de 7% en 2018) mais cela reste insuffisant par rapport aux autres disciplines notamment.

Qui étaient les 59 candidat(e)s de l'académie de GRENOBLE ?

AGE	
Moins de 50 ans	15
50 à 54 ans (1965-1969)	7
55 à 59 ans (1964 -1960)	22
+ 60 ANS (1959 et avant)	15

sexe	
Hommes	41
Femmes	18

Echelon	
Cl. exceptionnelle	14
Hors classe	35
Bi-admissible	2
11ème échelon	1
10ème échelon	2
9ème échelon	6
8è échelon	1
SUP/2 deg	
SUP	7
2° degré	42

La liste des collègues proposé-e-s pour la CAPN en EPS:

(Rappel 2018) : La liste académique EPS comportait 4 noms. Un collègue de l'académie a été promu, classé en 2^e position

Le rectorat de Grenoble a proposé initialement 4 candidats en EPS classés de 1 à 4 dont 3 étaient déjà proposés en 2018. Un 4^e collègue a été rajouté cette année en rang 4. Il n'y a pas de classement des autres candidats.

La liste comporte donc 4 noms (2 collègues du second degré et 2 du supérieur), 2 femmes et 2 hommes. Les 4 collègues sont nés en 1958, 58, 60 et 66. Leurs dossiers seront étudiés à la CAPN de mai 2019.

Perspectives de promotion à Grenoble :

Après plusieurs années où l'académie de Grenoble n'avait enregistré en EPS qu'une promotion tous les 3 ans environ... **En 2017 et en 2018, un collègue de Grenoble a été promu en CAPN !!!**

2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
		1		1			1			1	1	?

Vos commissaires paritaires académiques agrégés SNEP FSU
Bérangère PHILIPON / Gaetan LE CLOAREC
Contact : "SNEP Grenoble Corpo" cpepsgrenoble@gmail.com